

GV Magonty Cap de Bos

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 décembre 2019

<p><u>Nombre d'Adhérents de l'Association (membres actifs) :</u></p> <p>592 adhérents au 4/12/2019 (1/4 = 148 adhérents)</p> <p><u>Adhérents Présents :</u></p> <p>77 adhérents</p> <p><u>Adhérents représentés :</u></p> <p>115 adhérents</p> <p><u>Total présents et représentés :</u></p> <p>192 adhérents</p>	<p>ORDRE du JOUR</p> <ol style="list-style-type: none">1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 décembre 20182. Rapport moral et d'activité saison 2018-20193. Rapport financier 2018-20194. Présentation de la saison 2019-20205. Prévisionnel 2019-20206. Modification du Règlement Intérieur7. Tarifs 2020 – 20218. Election de nouveaux membres au Comité Directeur et remplacement d'un vérificateur aux comptes9. Informations diverses
--	---

Après émargement des adhérents présents et vérification des pouvoirs, l'Assemblée Générale est ouverte à **19 heures 50**.

192 adhérents sur 592 étant présents et représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Armelle CHATELLIER est désignée comme secrétaire de séance.

La Présidente, Sylvie LAGORCE, remercie les adhérents présents.

Présentation du nouveau logo Vitafédé qui sera sur tous les documents à la rentrée prochaine (souhait de moderniser l'image de la fédération): "ça bouge à l'EPGV".

Elle précise qu'ont été invité à cette Assemblée Générale :

- **le CODEP33** : **Comité Départemental** Gironde de la FFEPGV (**Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire**), représenté en la personne de Francis PRAT, membre du comité départemental.

Dans notre département de la Gironde **209 clubs** sont affiliés à la FFEPGV, ce qui représente **22 228 licenciés en 2018/2019** et **304 animateurs**.

La FFEPGV compte près de 500 000 participants et 5 600 clubs, sur tout le territoire national. C'est la 7ème Fédération Sportive et la 1ère Fédération Sportive non compétitive.

Mr PRAT remercie les adhérents, de leur adhésion, à la GV (intervention à la fin de l'AG).

- **la mairie de Pessac** : service des sports, service de l'éducation et de la vie associative, excusés,

- **nos animatrices** :

- Valérie DEVAUX, présente
- Mireille CASTAING, excusée
- Cathy MAGOT, présente
- Anne GIRONA, présente
- Messaline MORCHOISNE, excusée
- Marie-Agnès CURUTCHET, excusée
- Hélène COUSY, excusée

- **les syndicats de quartier de Cap de Bos, de Magonty**, excusés

- **l'Espace Social Alouette**, excusé

- **l'Office du Sport de Pessac**, [Mr Cazenave](#), président de l'office du sport de Pessac était présent.

- **Présentation du comité directeur actuel** : 13 membres

- Sylvie LAGORCE, *Présidente*
- Marie-Andrée CHAMBON, *Trésorière (élue en février 2016)*
- Frédérique RAJOY, *Trésorière adjointe*
- Armelle CHATELLIER, *Secrétaire*

- Marie-José LACOUR, *Secrétaire-Adjointe*
- Bernard DANTHEZ (*élu en décembre 2017*)
- Martine DE LA TORRE (*élue en décembre 2018*)
- Brigitte ELGOYHEN (*élue en décembre 2018*) *excusée*
- Jeanne-Marie GUIONIE
- Annie HAREL
- Danielle LAPORTE, *excusée*
- Jacqueline PHILIP
- Evelyne POUSSIN

1- APPROBATION du Procès -Verbal de l'AGO du 5 décembre 2018

Le compte-rendu est visible sur notre site internet: www.capbos-gym-pessac.fr.

On retiendra :

- l'attribution, par la commune de Pessac, d'une subvention de 2 000 € en 2018 ainsi qu'un défraiement de 252€ (Marathon de Bordeaux).
- maintien du montant des adhésions à 92€ en septembre 2018.
- prime exceptionnelle de 2 500€ versée en juin 2018 à nos animatrices et répartie au prorata du nombre d'heures effectuées par chacune.
- l'exercice 2017-2018 s'est terminé avec un excédent de 2 333,77 € et une trésorerie de 39 166€.
- l'élection de 2 nouveaux membres au Comité Directeur soit 13 membres à ce jour.

Pour l'approbation du procès-verbal de l'AGO du 5 décembre 2018 :

- **votes « contre » = 0**
- **abstentions = 0**

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 Décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE 2018-2019 :

- En 2019, nous avons obtenu une **subvention** de la commune de Pessac de **2.000 €** et nous apprécions cette aide qui nous encourage à poursuivre le développement de notre club.
- Les cours ont repris le 10 septembre 2018, pour finir le 22 juin 2019.
- La saison 2018/2019 s'est terminée avec **573 adhérents**, soit 24 de plus que la saison précédente 2017/2018.
- Nous avons ouvert un nouveau cours de Yoga à la demande des adhérents, à la suite d'une enquête de satisfaction, animé par Hélène COUSY le jeudi de 10h30 à 11h30 à Magonty.

Un cours supplémentaire de Pilates a également été ouvert le mardi à 18h00 animé par Valérie, à Cap de Bos, la salle étant disponible sur ce créneau.

- Nous avons augmenté le salaire horaire brut de nos animatrices de **2,2 %**, soit 25,80 € la séance (au lieu de 25,25 €) et 27,50 € la séance d'aquagym (au lieu de 27,00 €) au 1er septembre 2018.
- Une **prime exceptionnelle de pouvoir d'achat** a été versée en février 2019 dans le cadre de la loi Macron, avec exonération de charges sociales et non imposable pour les salariées : 2 000 € répartis entre nos animatrices au prorata du nombre d'heures effectuées par chacune.
- Au 1er avril 2019, nous avons changé d'opérateur de compétences (OPCO) et fonds de formation pour le secteur sport : Uniformation est remplacé par l'**AFDAS**.
- Cathy MAGOT a suivi une formation "Relaxation niveau II" en décembre 2018, entièrement prise en charge par Uniformation.
- Messaline souhaitait faire une formation en "relaxation niveau I" puis "posturologie" , mais les deux modules ont été annulés, le nombre de stagiaires étant insuffisant.
- Il a été proposé aux adhérents de l'Association deux stages de Feldenkrais avec Marie-José BOUTON : les 1^{er}, 8 et 15 février 2019 et les 3 et 10 mai 2019 : entre 15 et 20 personnes ont participé à ces stages.
- Il a été proposé un stage de découverte de QI-GONG assuré par René VIAROUGE les 6, 13 et 20 mai 2019 : 18 personnes y ont participé.

- Un don de 50 € a été fait à la Fédération de Cardiologie d'Aquitaine pour une séance « Les gestes qui sauvent ».
- Un don de 50 € a été versé à l'association "effet papillon" à l'occasion d'une marche caritative organisée par le CODEP33 (objectif: améliorer la qualité de vie des enfants en milieu hospitalier).
- Un don de 100 € a été versé à l'association du Téléthon à l'occasion de l'opération nationale (sans organiser de manifestation particulière).
- Coût net de la fête de fin de saison du 14 juin 2019 : **708,55€** (4€ par adhérent, sur le coût du repas, pris en charge par l'association + repas des 8 invités, dont les animatrices + SACEM + lumières).
- Les dossiers d'inscription pour la saison 2019/2020 ont été transmis fin mai 2019 pour faciliter les réinscriptions et le choix des cours.

Moments festifs de la saison 2018-2019 :

- Le 5 octobre 2018 : pot d'accueil de rentrée, avec environ 80 participants,
- Le 10 octobre 2018 : journée Thalasso à Arcachon, avec 17 participants,
- Le 18 janvier 2019 : galette des rois, salle de l'Orangerie, avec environ 90 participants,
- Le 16 mars 2019 : participation au Printemps du Sport avec une séance de marche nordique avec 2 niveaux.
De très nombreuses personnes y ont participé grâce à une météo très favorable.
- le 31 mars 2019 : Marche "des 2 ponts à Bordeaux", organisée par notre comité départemental à l'occasion des Parcours du cœur. Environ 580 personnes y ont participé.
- Le 8 avril 2019 : le Docteur VAZEL a animé une séance sur le thème "Les gestes qui sauvent" (groupe de 20 personnes),
- Le 4 mai 2019 : participation à une marche nordique caritative organisée par notre comité départemental à Hostens : « Nordic Butterfly », 189 personnes y ont participé dont une douzaine d'adhérents de notre club.
- Le 6 juin 2019 : sortie journée thalasso à Arcachon avec 9 participants.
- Le 14 juin 2019 : Repas dansant de fin de saison salle de l'Orangerie et Parc Cazalet avec au menu une "Jambalaya", il y a eu 80 participants.

Pour l'approbation du rapport moral et d'activité de l'année écoulée :

- **votes « contre » = 0**
- **abstentions = 0**

Le rapport moral et d'activité 2018-2019 est approuvé à l'unanimité

3 - BILAN FINANCIER 2018-2019

Marie-Andrée CHAMBON, Trésorière, présente le compte de résultat 2018-2019 et le bilan au 31/08/2019, qui étaient joints à la convocation à l'AGO sont annexés au présent procès-verbal (**annexes 1 & 2**) et elle explique les différents postes de recettes et de dépenses ainsi que leur variation par rapport à l'exercice précédent, en particulier :

Le total des Recettes est de 76 973.37 € (72 993 € budgétées et 72 074.92 € en 2017-2018) et celui des dépenses de 73 458.03 € (70 918.11 € en 2017-2018) soit un excédent de 3 515.34 €

L'augmentation des recettes (+ 4 823.70 € par rapport à 2017-2018) résulte essentiellement de :

- l'augmentation des adhésions (+ 3 015 €),
- l'augmentation des recettes "manifestations, animations" (+ 818 €),
- la refacturation de personnel mis à disposition d'un autre club (570 €)

L'augmentation des dépenses (+ 2 540 € par rapport à 2017-2018) résulte essentiellement de :

- l'augmentation des fournitures pour les animations (+ 1 907 €).

La trésorerie de l'association, au 31/08/2019, est de 42 767.71 €, ce qui représente presque une année de charges de personnel.

Après avoir répondu aux questions posées par les adhérents sur les comptes de l'exercice 2018-2019, ceux-ci sont soumis aux votes.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2019 :

- **votes « contre » = 0**
- **abstentions = 0**

Les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2019 sont approuvés à l'unanimité des votants.

4- PRESENTATION de la Saison 2019-2020 :

- Nous avons participé au forum des Associations le **samedi 7 septembre 2019** avec une très forte affluence.
- Les cours ont repris le **lundi 9 septembre 2019**.

Décisions prises suites aux bons résultats de la saison 2018/2019 :

- **Suite à des retours très positifs et afin d'améliorer la qualité du cours de Yoga, il a été décidé de le prolonger de 15 mn, soit de 10h30 à 11h45 le jeudi avec Hélène COUSY.**
- **Ouverture d'un cours de Pilates Séniors, animé par Agnès CURUTCHET, le jeudi de 16h à 17h au stade André Nègre (vif succès).**
- **Il y aura une semaine de cours supplémentaire fin juin, soit 34 semaines de cours. Aucun jour férié n'est travaillé sur la saison 2019/2020.**
- **Augmentation du taux horaire de nos animatrices de 3,1% à la rentrée 2019-2020, soit 26,60 € brut la séance (au lieu de 25,80€) et 28.30 € pour l'aquagym (au lieu de 27,50€).**
- Pour 2019/2020, le tarif de la location du bassin du stade nautique passe de 54,08 € à **55,43 € pour une séance de 45 minutes.**
- En aquagym, au stade nautique, nous avons conservé le créneau du mardi soir et obtenu celui du jeudi soir à la place du vendredi soir, mais les horaires sont légèrement modifiés et passent **de 21h à 21h45** au lieu de 20h45 à 21h30.
- Changement de salle pour cette saison : la salle jaune de l'école de la Farandole n'étant plus exploitable, nous avons obtenu en remplacement la salle polyvalente de l'école élémentaire de Cap de Bos (rentrée difficile avec des problèmes de clé et une salle plus petite).
- Achats de petit matériel effectués cette saison: 20 élastibands de 7Kg pour le Pilates, 50 balles picots pour la Gym Douce et des bandes latex souples pour le Pilates, pour un total de: **391,15 €**
- Formation de Cathy MAGOT en « Relaxation niveau III » les 30/11 et 1/12/2019, entièrement prise en charge par l'AFDAS.

- Formation de Valérie DEVAUX en "Pilates Intermédiaire" les 18,19 et 20 décembre 2019, entièrement prise en charge par l'AFDAS (dossier monté par notre club).

2 autres formations seront suivies par Valérie : "marche nordique niveau II" faite en octobre 2019 et « Sport et nutrition » prévue les 7 et 8 janvier 2020. Ces 2 dossiers de formation sont montés par 2 autres associations, employeurs de Valérie.

Nous assurons le remplacement de Valérie sur 9 h30 de cours pour ces 3 formations.

- Notre fédération a décidé de changer d'assureur au 1er septembre 2019: Groupama remplace désormais la MAIF. Le nouveau contrat collectif d'assurance apporte les mêmes garanties.
- Nous avons adopté un logiciel AssoConnect qui permet toute la gestion de l'association pour la rentrée 2019 (en expérimentation depuis mai 2019): résultat très positif y compris pour la comptabilité, l'envoi des mails,...

Bilan des inscriptions au 4 décembre 2019

Au 4 Décembre 2019, le nombre d'adhérents est de **592**, soit **19** adhérents de plus par rapport à la saison précédente (hausse de 3,1%), un chiffre qui reste relativement constant.

Nous nous efforçons chaque année de le maintenir autour 570/580 mais la demande est très forte (environ 15 personnes refusées depuis début octobre).

Nous avons 10 jeunes de moins de 18 ans, 90% de femmes et 10% d'hommes.

Tous nos cours sont actuellement complets à l'exception des 2 séances d'Aquagym où il est encore possible d'accepter quelques inscriptions supplémentaires : en effet, il reste 7 places (à ce jour, 14 inscriptions le mardi et 11 le jeudi soir).

Le déficit sur ces deux cours se creuse chaque année, il est de **2 235€** soit 1000€ de plus que l'an passé.

Une cotisation relativement basse, une augmentation constante de la location du bassin et des cours non remplis font que le déficit s'accroît. Une réflexion est en cours pour la saison 2020/2021 (regroupement des 2 cours, augmentation de la cotisation).

Point sur les certificats médicaux et l'achat des licences:

A ce jour, **il manque aucun certificat médical et aucune attestation.**

Nous avons acheté les **licences pour 583 adhérents** dont **10 licences « enfants »** (14/17 ans) à ce jour. Il y a 3 adhérents licenciés dans un autre club et 6 licences en cours de traitement.

Pour la saison 2019-2020, notre Club a financé l'achat de licences "animateurs" pour **3 de nos animatrices**, pour un montant total de **125,40€**.

Cours proposés par notre Club pour la saison 2019-2020:

TOTAL : 34 séances par semaine (soit 35 heures 3/4)

- 8 séances de Gymnastique Dynamique (dont 2 de Body-Sculpt et une de L.I.A.)
- 3 séances de Gymnastique Douce
- 1 séance de Pilates sénior
- 15 séances de Pilates (dont 5 de Pop Pilates et 4 inspirés du Yoga)
- 4 séances de Marche Nordique (MNSS), de 1h30 chacune
- 2 séances d'Aquagym de 45 mn
- 1 séance de Yoga de 1h15

- Valérie DEVAUX assure 12 séances (dont 2 de MNSS)
- Mireille CASTAING assure 8 séances
- Cathy MAGOT assure 5 séances
- Messaline MORCHOISNE assure 3 séances
- Anne GIRONA assure 2 séances (Aquagym)
- Agnès CURUTCHET assure 3 séances (2 de MNSS et 1 de Pilates sénior)
- Hélène COUSY assure 1 séance (Yoga)

Je vous informe que Cathy MAGOT nous a officiellement annoncé son départ à la retraite fin juin 2020, elle termine cette saison 2019/2020. Nous fêterons son départ à l'occasion de notre repas de fin de saison en juin. Plusieurs de nos animatrices actuelles pourront la remplacer à la rentrée 2020.

Renouvellement des adhésions avec les partenaires suivants :

- FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire). Affiliation annuelle.
- Syndicats de Quartier de Magonty et de Cap de Bos
- Office du Sport de Pessac
- Espace Social Pessac Alouette
- Maison des Associations de Pessac

Réunions du Comité Directeur saison 2019-2020

5 réunions sont prévues dans la saison : la première a eu lieu avant la rentrée en septembre 2019 avec invitation de nos 7 animatrices, une autre a eu lieu en octobre 2019. Les prochaines auront lieu en janvier, en mars et en juin 2020.

Moments festifs saison 2019-2020 :

- **Vendredi 4 octobre 2019** : Pot d'accueil à l'Orangerie avec environ 60 personnes présentes. Une trentaine de personnes ont participé à une séance "Gym Oxygène" dans le parc, avec Eric MARTIN.

A venir:

- **Vendredi 17 janvier 2020** : Galette des rois à l'Orangerie.
- **Mercredi 29 janvier 2020**: Conférence animée par une diététicienne (salle Roger Cohé, rue des Poilus) sur le thème «Bien dormir pour pratiquer son activité physique - Les interactions du sommeil et de l'alimentation ».
- **En février 2020** : proposition d'une séance "Les gestes qui sauvent" pour 20 personnes avec le Dr VAZEL. Date à définir.
- **Samedi 4 avril 2020** : « Printemps du sport » 11^{ème} édition, départ de Marche Nordique au stade André Nègre, c'est l'occasion de faire un essai (4 groupes et 2 niveaux).
- **Dimanche 19 avril 2020** : "marche des 2 ponts" à l'occasion des Parcours du cœur à Bordeaux, organisés par la société de Cardiologie en collaboration avec notre Comité Départemental.
- **Sortie Canoë sur la Leyre** prévue au printemps (fin avril, début mai), suivie d'un pique-nique. En projet et date à définir.
- **Samedi 16 mai 2020** : marche nordique caritative « Nordic Butterfly » à Gradignan Mandavit, organisée par notre Comité Départemental au profit de l'association « L'Effet Papillon » et ouverte à tous, pratiquants ou non la marche nordique.
- **Sortie marche** en mai/juin 2020 dans les vignobles avec pique-nique et visite de chais (en projet et date à définir) .
- **Vendredi 12 juin 2020** : **Repas dansant** de « Fin de saison » à l'**Orangerie** (avec apéritif servi dans le parc). Repas préparé par le traiteur de la boucherie Martin de Cap de Bos. L'animation musicale sera assurée par Marc GALEA.

Mise au vote du prévisionnel d'activité pour la saison 2019-2020 :

- **votes « contre » = 0**
- **abstentions = 0**

Le prévisionnel d'activité de la saison 2019-2020 est voté à l'unanimité.

5 - Compte de Résultat Prévisionnel 2019-2020

Marie-Andrée CHAMBON, Trésorière, présente le budget prévisionnel 2019-2020, qui était joint à la convocation à l'AGO et annexé au présent procès-verbal (**annexe 3**).

Le total de ce budget est de 77 131 € et a été établi avec les hypothèses suivantes :

- 570 adhérents avec une cotisation moyenne de 92.77 €,
- maintien de la subvention de la commune de Pessac pour 2 000 €,
- charges de personnel calculées sur la base des taux horaires et du nombre de cours précisés au point 4 et avec une augmentation du taux de charges sociales patronales de 1%,
- dépenses de formation non prises en charge par l'AFDAS : 500 €,
- un coût net des animations et manifestations de 1 000 €,
- une augmentation des autres postes de charges de 700 €.

Après avoir répondu aux demandes de précisions, le budget prévisionnel 2019-2020 est proposé aux votes.

- **votes « contre » = 0**
- **abstentions = 0**

Le compte de résultat prévisionnel 2019-2020 est voté à l'unanimité.

6- Modification du règlement intérieur : Articles 3 et 4

« Article 3 : cotisation

L'adhésion à l'association donne lieu au paiement de la cotisation.

La cotisation est payable en trois chèques maximum remis en même temps **que le dossier d'inscription** et datés du jour de l'inscription. *Le 1er chèque est encaissable immédiatement ~~Pour une inscription en septembre ou octobre,~~ et la date d'encaissement du dernier chèque ne sera pas postérieure au 31 décembre. ~~de l'année en cours. Pour une inscription plus tardive, l'encaissement du dernier chèque se fera au plus tard 3 (trois) mois après la date de l'inscription. Les dates d'encaissement souhaitées respectant les contraintes fixées dans le présent article 3 par l'adhérent pourront être mentionnées au dos des chèques ou sur la fiche d'inscription.~~*

En cas d'inscription en cours d'année, les modalités seront précisées au moment de l'inscription.

L'association n'accordera pas de remise en cas d'absence, quelle qu'en soit la durée, sauf pour des raisons médicales justifiées par la présentation d'un certificat médical.

Article 4 : Tarifs particuliers dégressifs proposés (consulter les dirigeants)

Ces tarifs ne sont pas cumulables : seule la remise la plus avantageuse pour l'adhérent sera appliquée.

- Inscription à compter du 1er janvier : tarif pour 2 trimestres
- Inscription à compter du 1er avril : tarif pour 1 trimestre

Tarifs particuliers (hors assurance et licence) :

→ **Les couples : -20% de la cotisation** (s'applique à l'inscription de 2 personnes mariées ou vivant maritalement).

→ **Les jeunes de moins de 18 ans: - 60% de la cotisation**

→ **Les jeunes de 18 à 30 ans: - 40% de la cotisation**

→ **Les chômeurs : - 15% de la cotisation** (sur présentation d'un justificatif Pôle Emploi en cours de validité)

Mise au vote du règlement intérieur avec modification des articles 3 et 4 :

- **votes « contre » = 0**
- **abstentions = 0**

Les modifications du règlement Intérieur tels que précisées ci-dessus, sont votées à l'unanimité.

7 – Tarifs des adhésions 2020-2021 :

Une augmentation de 1 € est proposée pour la cotisation 2020-2021, qui serait donc de 95 € (au lieu de 94 €) pour 1 à 3 cours par semaine.

Tarif couple (-20%) : 76€ (au lieu de 75€)

Le tarif d'un cours hebdomadaire supplémentaire serait de **32€** au lieu de 31€.

Pas de modification des tarifs jeunes 18/30 ans (58€) et moins de 18 ans (38€).

Tarif AQUAGYM: 165€ au lieu de 160€ (sous réserve du maintien des 2 cours et pour compenser le déficit)

Le tarif de la licence 2020-2021 ne devrait pas changer pour la part nationale et la part départementale passera de 4,30 € à **4,40 € (augmentation de 10 cts)** suivant la décision prise lors de l'AG du CODEP33 du 16/11/2019.

L'augmentation du taux horaire des Animatrices pour la saison 2020/2021 se fera en fonction du résultat final de l'exercice 2019-2020, la décision définitive de ce taux sera donc prise en juin 2020 par le Comité Directeur.

Mise au vote des tarifs 2020/2021 :

- **votes « contre » = 0**
- **abstentions = 0**

Les tarifs 2020-2021, tels que précisés ci-dessus, sont votés à l'unanimité.

8 - Elections de nouveaux membres au Comité Directeur:

Un appel à candidature a été lancé à la suite de la démission de deux membres du comité directeur : Mmes **Brigitte ELGOYHEN (excusée)** et **Evelyne POUSSIN** (depuis décembre 2017) que je tiens à remercier pour leur engagement, leur aide et leur disponibilité.

En réponse à cet appel quatre personnes ont manifesté leur envie de rejoindre l'équipe dirigeante.

Y a-t-il ce soir, dans la salle, d'autres personnes souhaitant rejoindre le comité directeur ?

Je vous présente **Joëlle ARNAL** et **Catherine DENOYEL** qui souhaitent intégrer le comité directeur et qui se présentent à l'Assemblée.

Il y a également **Mmes Fatima HAMROUNE et Christine PAGES**, qui ont moins de 6 mois d'ancienneté dans le club, mais des profils très intéressants et une grande motivation, nous leur proposons d'assister aux comités directeurs pendant toute la saison et d'intégrer l'équipe lors de l'AGO de Décembre 2020. Elles se présentent également.

Tous les autres membres actuels du Comité Directeur renouvellent leur engagement.

Le mandat de la Trésorière, Marie-Andrée CHAMBON, se terminera à l'AGO de Décembre 2020 et elle nous a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'élection de nouveaux membres par un vote à main levée :

- votes « contre » le vote à main levée = 0
- Abstentions = 0

L'Assemblée valide à l'unanimité le vote à main levée pour l'élection de membres supplémentaires au Comité Directeur.

Vote à main levée pour l'entrée au Comité Directeur de Joëlle ARNAL et Catherine DENOYEL:

- Votes « contre » = 0
- Abstentions = 0

Joëlle ARNAL et Catherine DENOYEL sont élues à l'unanimité des votants.

A l'issue de ce vote, le Comité Directeur de l'Association se compose de 13 membres qui sont les suivants :

- Joëlle ARNAL
- Marie-Andrée CHAMBON
- Armelle CHATELLIER
- Bernard DANTHEZ
- Martine DE LA TORRE
- Catherine DENOYEL
- Jeanne-Marie GUIONIE
- Annie HAREL
- Marie-José LACOUR
- Sylvie LAGORCE
- Danielle LAPORTE

- **Jacqueline PHILIP**
- **Frédérique RAJOY**

Election des vérificateurs aux comptes :

Isabelle Le Barazer "vérificateur aux comptes" depuis 2015 souhaite être remplacée. Isabelle Le Barazer est excusée ce soir mais nous la remercions pour le travail qu'elle a accompli pendant ces 4 ans.

Christine Ménière "vérificateur aux comptes" depuis février 2015 souhaite poursuivre cette fonction (elle est excusée). Nous avons trouvé un nouveau volontaire:

- Etienne Cocco

Vote pour les deux vérificateurs aux comptes, Christine Ménière et Etienne Cocco:

- **Votes « contre » = 0**
- **Abstentions = 0**

Les deux vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité.

9 – Questions diverses :

- *Dans la première quinzaine de novembre 2020* aura lieu l'Assemblée Générale du CODEP33 à laquelle participeront plusieurs membres du Comité Directeur. Nous nous sommes proposés pour l'organiser à Pessac (salle Bellegrave demandée). Nous proposerons à d'autres associations pessacaises de GV de participer à cette organisation.
- Le label « **Qualité Club Sport Santé** » a été renouvelé pour 4 ans soit de 2019 à 2023.
- Pour la rentrée 2020-2021, vous serez encore nombreux à devoir renouveler votre certificat médical : ce sera le cas de tous ceux qui l'ont fourni en **2017** et qui n'ont pas fourni de nouveau certificat depuis 3 ans.

Une ligne supplémentaire a été créée sur la feuille d'inscription (qui est nominative) afin de préciser si le certificat est à fournir OBLIGATOIREMENT. Merci de bien **vérifier toutes** les informations pré-remplies sur ces fiches d'inscription nominatives.

- Proposition de deux stages découverte cette saison avec Eric MARTIN:
 - 1 séance de self-défense
 - 2 ou 3 séances de Gym Oxygène (inscription à la séance)

Questions diverses posées par l'Assemblée

Que désigne-t-on sous le terme "self-défense" ?

Il s'agit d'apprendre à réagir en cas d'agression.

Les cartes-adhérents seront-elles renouvelées cette saison ?

Les cartes-adhérents ont été testées pendant la saison 2018-2019.

Il fut compliqué de les transmettre à tous les adhérents et elles ont représenté trop de contraintes.

Elles ne sont donc pas renouvelées cette saison 2019-2020.

La licence doit être imprimée et rangée dans le sac de sport.

33 personnes, voir jusqu'à 35 personnes participent au cours du jeudi matin, à 9h15. Une adhérente juge que certaines changent de cours selon leurs convenances personnelles et surchargent alors ce cours du jeudi matin.

Comment contrôler ?

La Présidente explique que certaines adhérentes, fidèles à cet horaire, pensent que leur place est réservée chaque année et ne fournissent leur bulletin de réinscription qu'en septembre.

Le bureau s'engage à plus de sévérité.

Si l'inscription n'est pas établie, début septembre, la place ne lui sera pas attribuée.

Certains adhérents arrivent au cours de Pilates, en retard. Le gonflage du ballon génère beaucoup de bruit et dérange le cours et la concentration des participants.

Cathy n'accepte pas mais Messaline le permet.

Sylvie rappellera les horaires des cours aux adhérents et demandera à les respecter. Elle discutera avec Messaline de ce dérangement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21 heures 30.

La Présidente
Sylvie LAGORCE

La Trésorière
Marie-Andrée CHAMBON

La secrétaire de séance
Armelle CHATELLIER

G.V. MASONTY CAP-DE BOS
Sylvie LAGORCE Présidente
54, Avenue de la Californie - 33600 PESSAC
06 76 54 38 98
capbos.gym@laposte.net



GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 04/12/2019 – ANNEXE 1

Compte de Résultat 2018-2019

GV Magonty Cap de Bos COMpte DE RESULTAT 01/09/2018 au 31/08/2019 : Prévisionnel & Réalisé

CHARGES	Montants		PRODUITS	Montants		Rappel 2017-2018
	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019		Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2018-2019	
60 - Achats <i>(Prestations de services (manifestations, animations) Achats de petit équipement & Fournit.bureau Achat petit matériel pour revente</i>	8 472,07	5 850,00	70 - Ventes	4 300,00	5 643,16	4 900,60
61 - Services extérieurs <i>Location Stade Nautique Locations salles Divers</i>	4 384,12	2 600,00	706 Prestations de services <i>(manifestations, animations)</i>	2 200,00	2 477,41	2 199,00
62 - Autres services extérieurs <i>Autres serv.extérieurs</i>	1 168,70	1 150,00	708 - Refacturat.mise à dispo.personnel	569,80	1 077,35	200,70
63 - Impôts et taxes <i>Contribution formation profess.continue</i>	2 919,25	2 100,00	707 - Revente de petit matériel	2 100,00	2 088,40	2 500,90
64 - Charges de personnel <i>Rémunérations brutes Charges sociales patronales Autres ch.de personnel (dont méd.du trav.)</i>	3 515,20	3 503,50	74 - Subventions d'exploitation <i>Commune Autres (Marathon de Box Métropole)</i>	2 000,00	3 443,52	2 252,00
65 - Autres charges de gestion courante <i>Achats licences Adhérents Achats licences animatrices 66 - Charges financières</i>	3 515,20	3 463,50	75 - Autres produits de gestion courante <i>Licences des Adhérents Cotisations des adhérents 76 - Produits financiers</i>	2 000,00	3 403,52	2 000,00
65 - Autres charges de gestion courante <i>Achats licences Adhérents Achats licences animatrices 66 - Charges financières</i>	0,00	40,00	TOTAL DES PRODUITS	0,00	40,00	252,00
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	1 306,23	1 950,00	79 - Transferts de charges	460,00	1 875,49	994,50
Charges s/exercices antérieurs	1 306,23	1 950,00	Remboursements Frais de Formation	460,00	1 875,49	994,50
EXCEDENT	1 112,80	2 124,00	TOTAL DES PRODUITS	76 898,62	1 794,53	72 074,92
	584,80	607,00	Produits s/exercices antérieurs	74,75	800,53	63 927,82
	528,00	1 517,00	TOTAL GENERAL	76 973,37	994,00	14 389,10
	43 875,18	44 712,30			7 845,13	49 538,72
	36 808,80	36 100,00			249,65	
	6 756,38	8 362,30			14 580,60	63 927,82
	310,00	250,00			14 415,40	14 389,10
	15 127,27	14 853,20			165,20	49 538,72
	14 962,07	14 688,00			70 918,11	72 074,92
	165,20	165,20			1 156,81	
	73 408,75	72 993,00			72 074,92	
	49,28	0,00			72 074,92	
	3 515,34	0,00			72 074,92	
TOTAL GENERAL	76 973,37	72 993,00			72 074,92	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature <i>Mise à disposition gratuite de locaux (848 séances) Personnel bénévole (équivalent de 4 personnes à 1/2 temps sur 10 mois)</i>	23 744
87 - Contributions volontaires en nature <i>Prestations en nature Bénévolat</i>	23 744
	53 374

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 04/12/2019 – ANNEXE 2

Bilan au 31 Août 2019

GV Magonty Cap de Bos

BILAN AU 31/08/2019

BILAN ACTIF	31/08/2019		31/08/2018
	Brut	Amortisssts Net	
Partis sociales CRCA	45,00	45,00	45,00
ACTIF IMMOBILISE (I)	45,00	45,00	45,00
CREANCES à COURT TERME			
Produits à Recevoir	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	1 038,55	1 038,55	1 094,00
Sous-total Créances à Court Terme	1 038,55	1 038,55	1 094,00
DISPONIBILITES			
Crédit Agricole : Compte-courant	1 220,45	1 220,45	1 337,93
Crédit Agricole : Livret A	41 532,43	41 532,43	37 617,18
Interets courus s/Livret A	0,00	0,00	0,00
Caisse espèces	14,83	14,83	210,64
Sous-total Disponibilités	42 767,71	42 767,71	39 165,75
ACTIF CIRCULANT (II)	43 806,26	0,00	40 259,75
TOTAL ACTIF (I) + (II)	43 851,26	0,00	40 304,75

BILAN PASSIF	31/08/2019		31/08/2018
	FONDS PROPRES	DETTES	
FONDS PROPRES	38 106,75		35 772,98
Fonds Associatifs	3 515,34		2 333,77
TOTAL FONDS PROPRES (I)	41 622,09		38 106,75
DETTES			
Fournisseurs, Factures à recevoir		0,00	0,00
Personnel, charges à payer		0,00	0,00
Organismes sociaux : C.E.A.		1 656,00	1 644,00
Organismes sociaux : Charges à payer		186,00	186,00
Organismes sociaux : UNIFORMATION		387,17	368,00
Créditeurs divers - Adhérents		0,00	0,00
TOTAL DETTES (II)		2 229,17	2 198,00
TOTAL PASSIF (I) + (II)		43 851,26	40 304,75

GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 04/12/2019 – ANNEXE 3

PREVISIONNEL 2020-2021

GV Magonty Cap de Bos

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2019-2020

CHARGES	Montants		PRODUITS	Montants	
	Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020		Réalisé 2018-2019	Prévisionnel 2019-2020
60 - Achats	8 472,07	7 800,00	70 - Ventes	6 506,45	5 500,00
Prestations de services (manifestations, animations)	4 384,12	4 000,00	706 Prestations de services (manifestations, animations)	3 017,40	3 000,00
Achats de petit équipement & Fournit.bureau	1 168,70	1 300,00	708 - Refacturat.mise à dispo.personnel	569,80	
Achat petit matériel pour revente	2 919,25	2 500,00	707 - Revente de petit matériel	2 919,25	2 500,00
61 - Services extérieurs	3 515,20	3 720,00	74 - Subventions d'exploitation	2 000,00	2 000,00
Location Stade Nautique	3 515,20	3 720,00	Commune	2 000,00	2 000,00
Locations salles	0,00	0,00	Autres (Marathon de Bdx Métropole)	0,00	
Divers					
62 - Autres services extérieurs	1 306,23	1 800,00			
Autres serv.extérieurs	1 306,23	1 800,00			
63 - Impôts et taxes	1 112,80	2 650,00	79 - Transferts de charges	460,00	1 500,00
Contribution formation profess.continue	584,80	650,00			
Frais de Formation des animatrices	528,00	2 000,00	Remboursements Frais de Formation	460,00	1 500,00
64 - Charges de personnel	43 875,18	45 700,00			
Rémunérations brutes	36 808,80	38 000,00			
Charges sociales patronales	6 756,38	7 350,00			
Autres ch. de personnel (dont méd. du trav.)	310,00	350,00			
	48 350,00				
65 - Autres charges de gestion courante	15 127,27	15 461,00	75 - Autres produits de gestion courante	67 516,29	68 131,00
Achats licences Adhérents	14 962,07	15 251,00	Licences des Adhérents	14 962,07	15 251,00
Achats licences animatrices	165,20	210,00	Cotisations des adhérents	52 554,22	52 880,00
66 - Charges financières			76 - Produits financiers	415,88	
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	73 408,75	77 131,00	TOTAL DES PRODUITS	76 898,62	77 131,00
Charges s/exercices antérieurs	49,28		Produits s/exercices antérieurs	74,75	
EXCEDENT	3 515,34	0,00			
TOTAL GENERAL	76 973,37	77 131,00	TOTAL GENERAL	76 973,37	77 131,00

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	
Mise à disposition gratuite de locaux (848 séances)	25 348
Personnel bénévolo (équivalent de 5 personnes à 1/2 temps sur 10 mois)	66 718
	67 123
87 - Contributions volontaires en nature	
Prestations en nature	27 503
	25 348
	67 123
	67 123